

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2017

CONFLITS D'INTÉRÊT - (N° 4393)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par
Mme Auroi, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 19, substituer au mot :

« européens »,

les mots :

« au Parlement européen ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.